



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le vendredi 1er décembre 2023 à 13 h 16 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mme Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, tous via l'application Teams, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents via l'application Teams:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

CE-20231201-3990

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2024

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le budget de fonctionnement de la Ville pour l'année 2024.

(SD-2023-5128)



À 13 h 22, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim